l'écho des Tours

BULLETIN MUNICIPAL N°1



LE MOT DU MAIRE

Nous avons tous vécu une année 2020 difficile à tout point de vue en raison de la pandémie qui a fait de trop nombreuses victimes, et qui nous fait vivre au ralenti depuis maintenant plus d'un an. Trois confinements de plusieurs semaines ont freiné l'économie, les apprentissages de nos enfants, empêché l'accès aux lieux culturels, et surtout mis entre parenthèse nos vies sociales.
Je tiens à remercier ici l'ensemble des agents communaux qui ont assuré leurs missions malgré la situation sanitaire, assurant ainsi la continuité du service public.
La nouvelle équipe municipale a depuis son élection souhaité améliorer la vie des St-Laurentais en mettant en place un marché hebdomadaire qui connait un certain succès, une aide à l'achat de vélos électriques pour permettre une liberté dans les déplacements individuels, et l'application PanneauPocket vous informant en temps réel. Nous nous réjouissons de ces mesures, certes modestes mais déjà adoptées par beaucoup d'entre vous !
Nous avons souhaité un premier numéro de l'écho des Tours à la fois informatif et ludique et qui sera un rendez-vous annuel venant ainsi compléter l'information que vous pouvez déjà trouver sur le site internet de la Mairie.
Un seul regret : ne pas avoir pu planter le Mai qui marque le début du mandat et rassemble la population sous le signe de la convivialité.

Nous espérons que vous aurez plaisir à parcourir l'écho des Tours et au nom de l'équipe municipale je vous souhaite une bonne lecture !

Fanie Roussiès

LE MARCHÉ

Le premier confinement a permis aux futurs élus municipaux de proposer des commandes groupées afin de venir en aide aux producteurs locaux et de rendre service aux administrés. C'est ainsi que les fraises, les asperges, du fromage, des truites et des colis de viande et paniers de légumes ont été distribués par les futurs élus bénévoles les samedis. L'idée d'un marché de producteurs a germé et le lancement s'est fait en novembre dernier. Aujourd'hui, c'est un rendez-vous hebdomadaire qui ravit aussi bien les retraités que les actifs qui sortent du travail. C'est surtout l'occasion donnée à tous de rencontrer ses voisins, connaissances et tisser des liens. Les marchés de Noël et de Pâques ont remporté un franc succès. L'activité de l'été sera riche, avec les frères Boccara et le Ciné Belle Etoile. Le marché s'est également offert une banderole située rond-point du Coq.









LA SALLE DES MARIAGES

Les futurs mariés pourront très bientôt emprunter à nouveau la terrasse de la salle des mariages qui va se refaire une beauté grâce à l'équipe des agents techniques. Les poutres en bois soutenant la structure étant très dégradées, son accès était devenu dangereux et avait donc été condamné.

Des panneaux acoustiques ont été posés aux murs et au plafond de cette belle salle, utilisée pour les mariages et les conseils municipaux afin de résoudre un problème de forte résonnance qui nuit au confort de ceux qui l'utilisent.



CITY PARK

Le confinement et la belle saison ont fait exploser la fréquentation du City park pour le bonheur des usagers mais le voisinage proche a subi des nuisances. Un filet pare-ballons a été installé afin que les ballons ne finissent plus leur course chez les voisins.



LES PENDULES À L'HEURE

Les cloches de Crayssac ne s'arrêteront plus de sonner, le système était hors d'âge, plus du tout aux normes et nécessitait des interventions régulières pour remettre la pendule à l'heure. Un nouveau programmateur a été installé permettant la sonnerie automatique des cloches, heures et Angélus.

PARCOURS DE SANTÉ

Sur l'emplacement de l'actuelle promenade située en-dessous de l'école et du lotissement des Prés de Lascol et qui contourne le bassin de Labrunie, un parcours santé devrait voir le jour à l'automne.
Petits et grands sportifs auront chacun le leur et pourront profiter des agrès ou se reposer sur des bancs installés par la même occasion. Les enfants du groupe scolaire profiteront également de ces équipements pendant le temps scolaire.

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

L'aide de 100 € que la commune a décidé d'octroyer pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (sans condition de ressources) a été reconduite en 2021. Ce sont 20 demandes qui ont été traitées par le secrétariat depuis la mise en place de cette action en septembre 2020. Des aides départementales et régionales sont également possibles. Si vous n'avez pas franchi le pas c'est le moment de vous lancer, les côtes de St-Laurent n'auront plus de secret pour vous.
À noter que dans le département seules les communes de Figeac et de St-Laurent-les-Tours proposent une aide.

AVENUE JEAN LURÇAT

Beaucoup a déjà été dit au cours de l'année passée sur l'arrêt du projet de sécurisation de l'avenue Jean Lurçat. Vous avez d'ailleurs la possibilité de retrouver les comptes-rendus de conseil municipal traitant le sujet sur le site de la Mairie.
L'année 2021 sera celle du lancement d'une nouvelle étude pour la mise en sécurité de cet axe très passant et donc dangereux. Il apparait essentiel de ralentir la vitesse, pour notamment protéger les accès aux voies riveraines, envisager un partage de voie entre les automobilistes et les cyclistes et piétons et gérer les eaux pluviales.
Cette étude sera menée par le bureau d'études Dejante de Brive qui avait déjà travaillé sur le premier projet. Nous ne repartons pas de zéro mais d'importants changements seront apportés en respectant l'impératif financier qui doit rester au cœur de notre réflexion.

STATION DE RELEVAGE DE LA ZONE ACTIPÔLE

La station de relevage de la zone actipôle avait besoin d'importants travaux de mise aux normes électriques. Des pompes usées devaient également être remises en état et un système de télésurveillance installé. C'est l'entreprise HydrauElect qui a assuré ces travaux. Les agents du service technique ont quant à eux sécurisé le site en le clôturant.

UN PEU DE CIVISME

La campagne de ramassage des déchets verts a repris le 1er mars 2021 tous les 15 jours et apporte un service apprécié de tous. Plus de 35 tonnes de déchets verts ont été collectés par nos agents. Il est important que chacun respecte les consignes de ramassage.
Afin de rendre service à la population, cette année la municipalité a mis en place au lendemain des fêtes de noël une aire dédiée au dépôt de vos sapins. Cette action sera reconduite l'année prochaine.
La propreté des espaces publics est l'affaire de tous. Quoi de plus vilain pour le voisinage que de voir au pied des containers des déchets qui devraient être déposés en déchetterie.
Vous ne savez pas quoi faire de vos encombrants ? Vous ne pouvez pas les déposer à la déchetterie de Glanes à 8 km ? La mairie peut vous aider et vous propose de les récupérer devant chez vous sur rendez-vous une fois par mois.
Un chien c'est bien, en laisse c'est mieux ! On dénombre plusieurs interventions sur la commune relatives à des chiens divaguant sur l'espace public. Ils ont tous retrouvé leurs propriétaires. La divagation des chiens reste interdite, vérifiez vos clôtures et fermez vos portails.
Autour de la mairie, de nombreux chats, abandonnés par leurs propriétaires et devenus sauvages, se sont reproduits. Une campagne va être lancée prochainement pour les capturer en vue de les stériliser. Les riverains du quartier seront informés préalablement afin d'éviter toute capture d'animal domestique.









BUDGET

ZOOM SUR LES PRINCIPALES LIGNES DU BUDGET COMMUNAL

ÉCOLE / SCOLAIRE

Alimentation	25 000€
Energie gaz	12 000€
Energie EDF	4 500€
Fournitures d'entretien	15 000€
Fournitures scolaires	6 500€
Projet Sismikazot	3 000€
Socle numérique	26 000€
Petit matériel	15 000€
Acoustique cantine	4 530€
Sécurisation des maternelles	47 811€
Cantine et garderie	62 000€
Participation communes extérieures	50 000€

LOTISSEMENT LES PRÉS DE LASCOL

Vente de terrains	207 311€

IMPOTS / DOTATIONS / SUBVENTIONS

FCTVA	16 500€
Subvention Etat, Région, Département	198 264€
Taxe d'aménagement	10 226€
Impôts et taxes	352 531€
FCTVA	980€
Dotations	195 349€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant de la section d'investissement :	1 142 439€
Montant de la section de fonctionnement :	1 465 042€

TRANSFERT ENTRE SECTIONS FINANCIERES

Fonctionnement vers investissement	685 203€

CULTURE / JEUNESSE / SPORT

Equipement city park	4 920€
Parcours de santé Labrunie	30 000€
Subventions aux associations	3 000€

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ancien presbytère Crayssac	24 000€
Eglise de Crayssac	3 150€
Loyers	25 000€
Eau/assainissement	2 500€
Energie électricité	25 500€
Combustible + carburant	45 000€

Charges de personnel	347 072€

TRAVAUX / RÉSEAUX

Maintenance Eclairage Public	5 556€
Avenue Jean Lurçat	250 000€
Cimetière drains	15 000€
Adressage Crayssac	5 000€
Acoustique salle des mariages	2 600€
Petit matériel services techniques	20 000€
Borne de recharge véhicule électrique	4 500€

EMPRUNTS / DETTES

Intérêts d'emprunts	8 000€
Dépenses imprévues	50 900€
Capital d'emprunt	45 000€



D'OÙ PROVIENT L'EAU QUE VOUS CONSOMMEZ ?

Pour chacun d'entre nous ouvrir un robinet est un geste de la vie quotidienne. Mais ce geste anodin est rendu possible grâce à tout un processus appelé petit cycle de l'eau. Il est assuré grâce à un ensemble d'infrastructures et d'acteurs ayant un rôle précis : pomper l'eau, la traiter et l'acheminer.

L'approvisionnement de l'eau est pour nous assuré par le SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Bretenoux-St-Céré) ce qui explique que l'eau ait un coût : les missions assurées par le syndicat génèrent des investissements et des frais de fonctionnement pour la collectivité, qui sont payés par les usagers de l'eau (les abonnés du service d'eau) au travers de la facture d'eau.

Pour St-Laurent-les-Tours et Belmont-Bretenoux cette gestion de l'eau est assurée par le syndicat St-Laurent-Belmont et le service de distribution par la SAUR qui assure également une prestation d'entretien du réseau communal mais aussi la facturation. L'eau est prélevée dans la Dordogne puis subit un traitement de potabilisation. Elle est ensuite stockée dans le réservoir de la Croix Blanche avant d'être distribuée dans vos maisons.

Le SMAEP doit dans les prochains mois procéder à d'importants travaux et notamment le renouvellement de la canalisation traversant la Cère qui alimente tout notre secteur, et a donc décidé d'ajuster le prix de revente de l'eau, ce qui explique l'augmentation que vous noterez sur votre facture en 2021.

A noter que les tarifs de l'assainissement, compétence unique de la commune, ne subiront pas d'augmentation en 2021.

URBANISME

LOTISSEMENT LES PRÉS DE LASCOL

Le lotissement Les Prés de Lascol a enregistré une activité soutenue cette année avec l'arrivée de nouvelles constructions. Sur un total de 20 terrains constructibles seulement 8 restent à acquérir.
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) appliqué actuellement va être remplacé d'ici début 2022 par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat (PLUiH). Il s'agit d'un sujet prioritaire qui a enregistré beaucoup de retard. Le marché public avec le bureau d'études ayant été clôturé en 2020 sous la précédente mandature de Cauvaldor alors même que la procédure n'était pas achevée, les services de Cauvaldor ont repris en régie le document d'urbanisme pour l'emmener à son terme.
Point d'étape : analyses urbaines en cours puis achèvement de l'analyse environnementale et justification des choix. En parallèle de ces deux étapes, les communes seront de nouveau consultées pour une mise à jour de leur document d'urbanisme courant septembre.
Il faut espérer que la date prévisionnelle de début 2022 soit respectée. Une enquête publique est prévue dans chaque commune. A cette occasion, les citoyens pourront consulter le document élaboré par Cauvaldor et émettre des avis.

UN PROJET ?

DES RÈGLES À RESPECTER

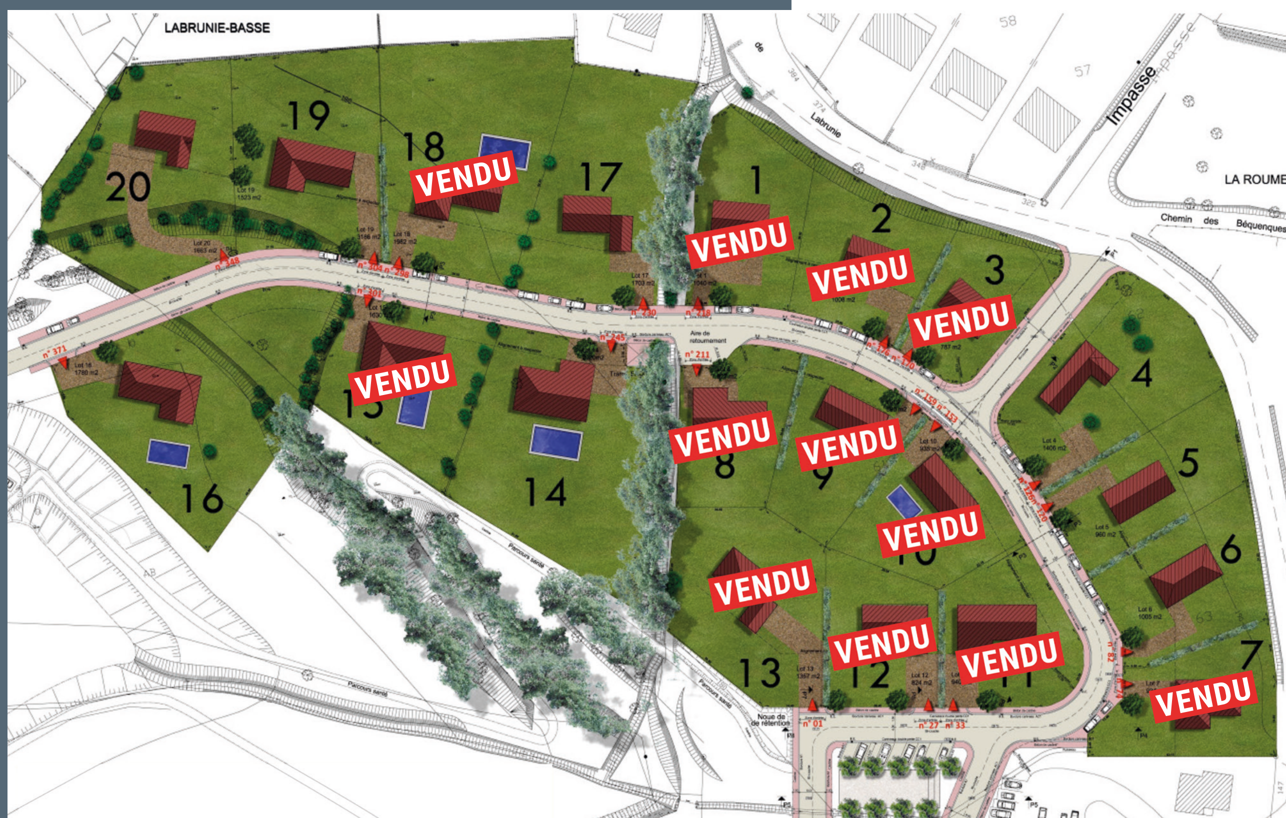
DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de construire

GARAGE
- < $5m^2$: aucune formalité
- < $20m^2$: **DP**
- > $20m^2$: **PC**

PORTAIL : **DP**

MUR DE CLÔTURE : **DP**

PISCINE
- <$10m^2$ non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité sauf ABF, DP**
- > $100m^2$ avec couverture <1,80m de haut : **PC**
- < $100m^2$ ouverte ou abri <1,80m : **DP**
- < $100m^2$ avec abri >1,80m : **PC**
- > $100m^2$: **PC**



TERRASSES NON COUVERTES

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <5m^2 : **aucune formalité**
- Surélevée au-dessus de 1.80m >10 m^2 : **PC**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m^2 : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m^2 : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES : **DP**
VELUX : **DP**
PARABOLE : **DP**

FAÇADE RAVALEMENT : **DP**

CRÉATION FENÊTRE : **DP**

TOIT

Tuiles (réfection de toitures) : **DP**

Auvent, préau :

- < 5m^2 : aucune formalité
- < 20m^2 : **DP**
- > 20m^2 : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation :

- < 5m^2 : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20m^2 : **DP**

VERANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5m^2 : aucune formalité
- < 20m^2 : **DP**
- si accolée à la maison et < 40m^2 : **DP** *(en zone urbaine)*
- > 20m^2 : **PC**

CABANE BOIS OU BÉTON

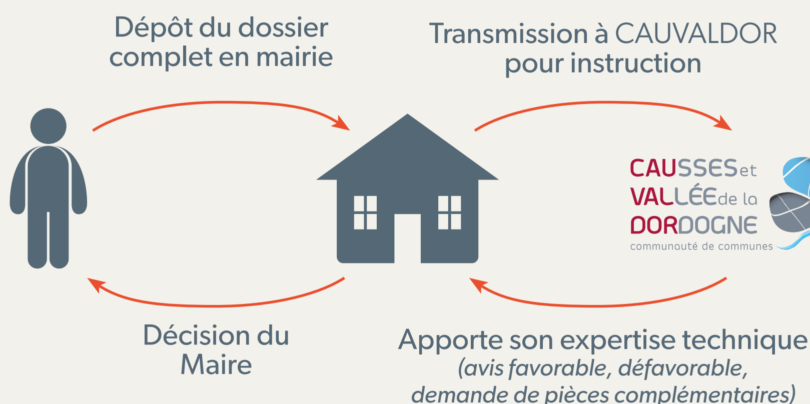
- < 5m^2 : aucune formalité
- < 20m^2 : **DP**



Déclaration Préalable (construction, travaux, installation et aménagements non soumis à PC) Cerfa n° 13404*07

Permis de construire (maison individuelle) Cerfa n°13406*07

Permis de construire (autre que portant sur une maison individuelle) Cerfa n°13409*07



DÉLAIS

Déclaration Préalable (DP) : 1 mois
Permis de Construire (PC) : 2 mois ou 3 mois si Cerfa 13409*07

Ces délais peuvent être prolongés si :
- le dossier est incomplet
- le projet est contesté
- le projet se situe en zone ABF (château)

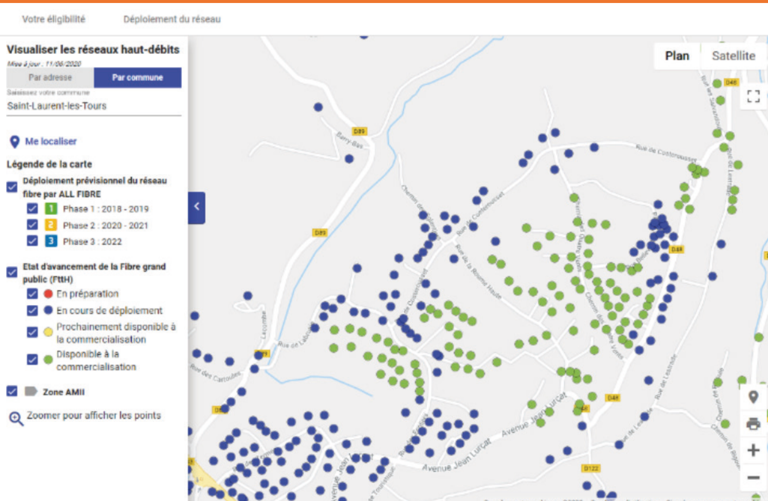
ATTENTION : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) peut imposer des contraintes particulières (matériaux, couleurs, etc.) en fonction des zonages.

À ST-LAURENT NOUS COMMUNIQUONS



La municipalité a souhaité se doter d'un outil simple et efficace pour communiquer et assurer ainsi un lien entre la mairie et ses administrés. Il s'agit de l'application « PanneauPocket » téléchargeable depuis un smartphone, ordinateur ou tablette. Vous recevez ainsi des informations (ramassage déchets verts, tenue du marché…) ou des alertes (coupure d'eau, incident météo…) instantanément.
Déjà plus de 300 smartphones ont mis « St-Laurent-les-Tours » en favori. Si vous ne l'avez pas encore adopté n'attendez plus : disponible en téléchargement sur Google Play, l'App store ou AppGallery en fonction de votre mobile.

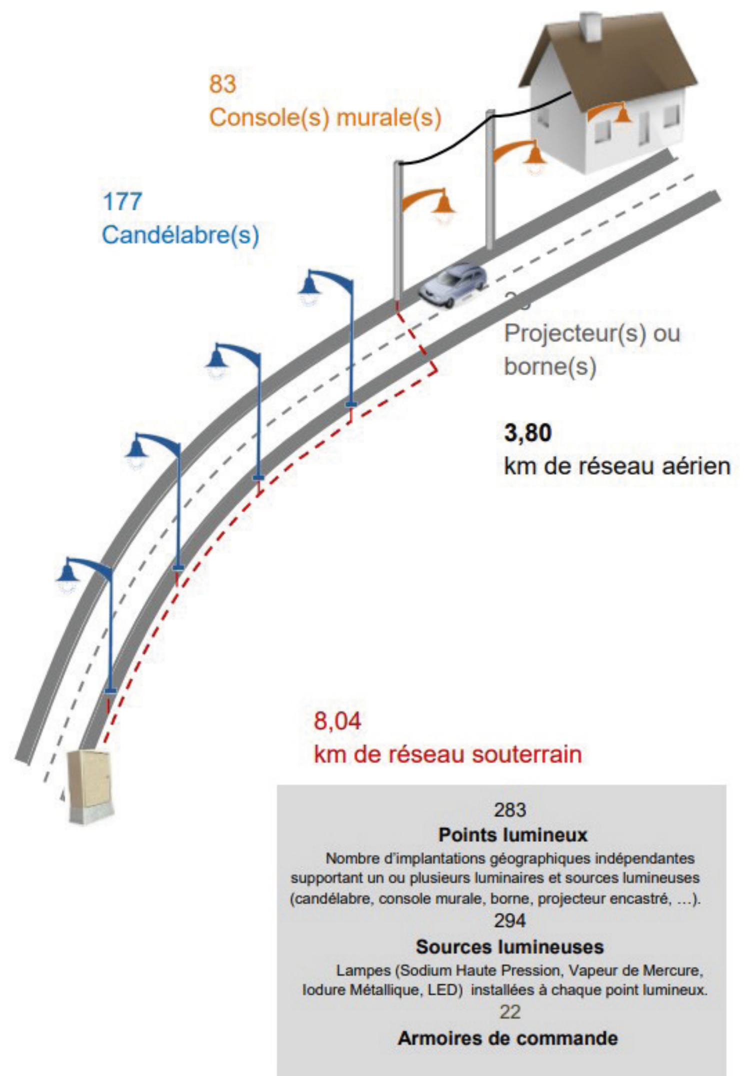
Le déploiement de la fibre sur la commune s'est accéléré et se poursuit. C'est le Département et le syndicat mixte Lot numérique qui assurent et gèrent ce chantier, la mairie n'a pas cette compétence. Pour savoir si vous êtes éligible, connectez-vous à :
www.alliancetreshautdebit.fr



Une borne WIFI est en place à l'extérieur de la mairie et couvre les espaces publics dans un périmètre de 150 à 200 m autour de la mairie.
Sachez que pour vos prochaines locations du foyer rural, une autre borne wifi intérieure vous permettra un accès illimité à internet.

VOTRE RESEAU, CARACTERISTIQUES

Le réseau de votre commune se décompose de la façon suivante :



TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le développement durable et l'efficacité énergétique sont un enjeu majeur et doivent être une priorité pour chacun de nous. La commune de St-Laurent-les-Tours a décidé de faire réaliser dans un premier temps un diagnostic du réseau d'éclairage public précédé d'un inventaire précis de son patrimoine, l'objectif étant d'en avoir une image précise en termes d'efficacité énergétique et de sécurité électrique. Le schéma ci-dessus offre une vue complète de notre réseau.
La seconde étape consiste à déléguer pour 5 ans la compétence éclairage public à la FDEL qui assurera l'entretien de tous les points lumineux. La collectivité aura également accès aux aides financières liées aux investissements, ainsi le reste à charge de la commune lors des travaux sera réduit.

GUICHET RÉNOV'OCCITANIE LOT

Depuis le mois de janvier 2021 le guichet Rénov'Occitanie est à votre service dans le Lot, en partenariat avec le Département et Cauvaldor pour vous aider à mener à bien vos projets de rénovation énergétique. Ce nouveau dispositif d'accompagnement s'adresse à tous les ménages lotois, quels que soient leurs revenus, lorsqu'ils souhaitent s'engager :

- dans un projet de rénovation énergétique de leur habitat (isolation, chaudière plus performante)
- ou dans un projet de maitrise de l'énergie ou de développement des énergies renouvelables à l'échelle de leur logement (conseils juridiques, financiers et techniques). Il s'appuie sur l'expertise des opérateurs présents dans le Lot : ADIL, Quercy Energies, Soliha, CAUE.



Un seul contact :
N° Vert : 0800 08 02 46 (appel gratuit),
du lundi au jeudi : 8h45 - 12h et 13h45-17h
le vendredi : 8h45 – 12h et 13h – 16h30

AUDIT ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) met à disposition et finance des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.
Un audit énergétique a été lancé pour le groupe scolaire Jean Lurçat, inauguré en 1991, agrandi en 1994 puis 2010. Assuré par la FDEL et Quercy Energies il permettra de pointer les faiblesses du bâtiment, de faire un état des lieux précis des coûts énergétiques et enfin d'engager une rénovation thermique durable.
En réduisant la facture énergétique de la collectivité nous participons aussi à réduire le budget de fonctionnement de la commune.

BORNE DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les utilisateurs de véhicules électriques pourront prochainement recharger leur véhicule sur la commune. Cette borne sera installée par la Fédération d'Energies du Lot, son lieu d'implantation reste à définir. L'objectif de cette opération est d'encourager le développement du véhicule électrique et d'assurer un maillage cohérent sur le département qui est le mieux équipé de toute la Région Occitanie (sur 112 bornes rapides implantées en Occitanie, 52 le sont dans le Lot !). La participation de la collectivité s'élève à 15% du coût total soit 4 500€ maximum.

NOTRE COMMUNE TOPONYMIE

La toponymie, au carrefour de la linguistique, de la géographie et de l'histoire, permet de témoigner de l'occupation ancienne des Hommes. Nos noms de lieux sont autant de jalons pour comprendre notre histoire. Notre pays, «païs nostre» se trouve au coeur du domaine occitan, au nord de l'aire d'influence du dialecte languedocien. Les racines de nos noms de lieux, villages et hameaux en découlent. Si nécessaire, il vous est précisé le nom occitan avec sa graphie «académique» mais aussi sa prononciation phonétique (entre crochets). Celle-ci est donc en dialecte languedocien, elle n'est pas forcément la «patoisante».

Secteur Saint-Laurent

La Boisse : De l'occitan «bois», «boissa», [bouisso] qui désigne le buis. Par extension, désigne un lieu où se trouvait cette plante.
Quarante Pierres : Que l'on retrouve en occitan avec «Quarantepeyre». Désigne un lieu pierreux. Le nombre 40 pourrait avoir une symbolique biblique (les 40 jours de pluie du déluge, les 40 ans du séjour du peuple hébreu dans le désert, les 40 jours passés par Moïse sur le mont Sinaï, la durée du séjour de Jésus dans le désert au lendemain de son baptême, et le temps pour enseigner ses disciples après sa Résurrection et jusqu'à son Ascension, etc...) mais il n'en est rien. Il s'agit tout simplement d'un ancien terme usité pour désigner une certaine quantité (d'objets ou une population), dont l'importance ne peut se compter au delà de deux fois les doigts des deux mains et... des deux pieds. Signifie donc un «grand nombre» de pierres.

Béoune : De l'occitan «bavuna», «baona», [boouno] qui signifie bruine. Par extension, lieu avec souvent de la bruine.

Secteur Crayssac

La Catusse : De l'occitan «catussa», [catusso] qui désigne une euphorbe aux propriétés laxatives (l'euphorbe est une plante qui possède des inflorescences particulières nommées cyathes. Comme toutes les Euphorbiaceae, c'est une plante toxique). Sûrement un lieu où cette plante se trouvait en nombre.

La Monberthe (inscrit «Montberthe» sur carte IGN) : De l'occitan «berta», [bérto] qui désigne une vieille brebis ou une brebis qui ne porte plus. Rien à voir avec le prénom «Berthe».
Crayssac : Ce toponyme est basé sur un anthroponyme gallo-romain issu du nom gaulois Crixsius ou Crixus désignant un homme crépu. La terminaison «-ac» est issue du suffixe gaulois «-acon» (lui-même du celtique commun «-ako»), souvent latinisé en «-acum» dans les textes et qui signifie «propriété de...». Il semble très probable que dans l'antiquité, il se trouvait en ce lieu une «villae» (ferme) gallo-romaine dont le propriétaire s'appelait Crixcius.

par Michel Arnaudet

L'ÉCOLE

LA CANTINE

La nouvelle municipalité a décidé de privilégier une alimentation saine, biologique et d'origine locale. Associée aux compétences culinaires de M. Prolhac, le nouveau cuisinier, ce sont 100 repas quotidiens environ qui sont servis aux enfants après avoir été cuisinés sur place avec du matériel performant et renouvelé si nécessaire. Un menu végétarien est assuré tous les 15 jours. Qualité des ingrédients, utilisation des productions locales et des circuits courts, tout concourt à faire de notre cantine un exemple local que tous plébiscitent, enfants, enseignants et parents.



LES EFFECTIFS

Le groupe scolaire accueille 115 élèves âgés de 3 à 10 ans provenant de 13 communes et répartis en 5 classes : 2 maternelles et 3 élémentaires. Depuis plusieurs années, les effectifs sont en hausse et tout le monde s'en félicite même si cela provoque quelques contraintes quant aux modalités d'inscription.



LE PERSONNEL

Cette année, l'équipe éducative a subi quelques changements. Mme Payrot, après 25 ans de service dans notre établissement a pris sa retraite et a été remplacée par Mme Gandouly. Mme Mouysset assure la décharge de direction de M. Arnaudet et Mme Russac et M. Chataigner interviennent en tant qu'aides éducatifs. L'équipe des agents municipaux a, elle aussi, connu quelques changements après le départ à la retraite de Mmes Lasbordes, Lacam et Picard. Mme Felten au service et à l'entretien et M. Prolhac en cuisine ont pris leurs fonctions avec compétence. Malgré la crise de la COVID, cette équipe a toujours assuré le service auprès des enfants sans une seule absence. Félicitations et remerciements leur sont rendus.
Nous souhaitons également une bonne retraite à Mme Boris qui a quitté le 30 juin ses fonctions après presque 30 ans passés au service de l'école.





LES PROJETS

De nombreux projets culturels sont initiés chaque année par l'équipe enseignante aidée par l'Association des parents d'élèves et bien sûr, la municipalité. En raison de la crise de la COVID, depuis plus d'un an, beaucoup d'actions ont été annulées : sorties cinéma, théâtre, patrimoine… Cette année, la municipalité a initié un projet de fresque avec le groupe d'artistes SISMIKAZOT alliant décoration du réfectoire avec des interventions et ateliers dans les classes. Nous pouvons nous enorgueillir désormais d'avoir une des plus belles cantines du secteur. D'autres municipalités et des entreprises privées ont apporté leur contribution à ce projet, à savoir les mairies de St-Jean-Lespinasse, Frayssinhes, St-Paul-de-Vern, Belmont-Bretenoux, Estal et FR Electricité, LVA distribution, AXA St-Céré, Ets Sourzat, L'Coiff' et Ets Mazars. Nous les remercions chaleureusement.








ACRYL

ECOLE JEAN LURÇAT
SAINT - LAURENT - LES - TOURS.


DEMANDEZ LE PROGRAMME !

L'activité associative d'une commune est le reflet de l'état d'esprit de ses habitants. À St-Laurent-les-Tours, cet état d'esprit n'a jamais été aussi dynamique et volontaire.

Nos associations, malgré le contexte sanitaire compliqué en 2020, ont réussi à maintenir certaines de leurs activités. Avec l'assouplissement des règles sanitaires initiées depuis début avril, des perspectives de reprise peuvent à nouveau être envisagées.

Nous remercions les acteurs qui ont su s'adapter aux différentes contraintes liées à la COVID-19 et qui, nous le savons, sauront tout mettre en œuvre pour que les manifestations prévues soient une véritable réussite !

FOCUS COMITÉ DES FÊTES

St-Laurent-les-Tours : Cette année verra notre traditionnelle fête votive se dérouler le 7 août prochain.

Notre municipalité avait autorisé en 2020, dans un contexte compliqué, la tenue de la fête. Une nouvelle fois réussie, cette dernière s'est terminée sur un magnifique feu d'artifice. Merci à tous les bénévoles pour leur précieuse aide.

Courant juin, à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, un nouveau bureau s'est constitué. Félicitations à nos bénévoles qui s'engagent pour leur commune. L'agenda est déjà bien rempli pour cette année 2021.

Crayssac : Un nouveau Comité des Fêtes a vu le jour. Est-ce l'effet du confinement ?

Souhaitons pleine réussite également à l'ensemble des acteurs bénévoles qui souhaitent animer leur commune et faire se rassembler ses habitants autour de moments conviviaux, d'échanges et de partage ! Les Crayssacois se réuniront le samedi 21 août pour leur fête votive.

EN BREF

- Le Club des Amis des Tours anciennement le club des aînés s'est réuni en assemblée générale le 30 juin 2021 et fera sa rentrée le jeudi 16 septembre 2021. Au programme : inscription, règlement de la cotisation et goûter. Des activités seront organisées tous les 1er et 3ème jeudi du mois.
- L'école de cirque reprend ses activités en septembre. Les inscriptions sont ouvertes !
- Le club de pétanque compte à ce jour 43 licenciés, c'est un record !
- Le comité des fêtes de St-Laurent-les-Tours a accompagné le passage du rallye Castine pour les vérifications administratives et techniques.
- Bienvenue à l'association Corps & Ame qui rejoint nos associations sur la commune.
- Pour la rentrée, retrouvez le planning des activités sportives (Chi Qong et Taï chi, Yoga, Gymnastique volontaire, renforcement musculaire et danse Country) en contactant la mairie.

À RETENIR

SAMEDI 7 AOÛT 2021

Fête votive de St-Laurent

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPT.

Journées européennes du patrimoine avec une visite commentée de l'église et de la Maison Rola

ÉTAT CIVIL

DU 1ER JUIN 2020 AU 15 JUILLET 2021

8 naissances :

15/06/2020	Yuna Zinutti-Schram
24/08/2020	Romane Taurand
17/09/2020	Thelma Gambade
13/10/2020	Romy Claréty
19/11/2020	Salomé Bisson
17/12/2020	Lise Mazars
27/02/2021	Maël Lafage
10/05/2021	Nolann Siadous

7 décès :

29/09/2020	Yvonne Olivier née Pagès
16/10/2020	Paul Jimenez
16/01/2021	Jean Tauran
06/04/2021	Antonin René Rougié
15/04/2021	René Prunet-Tauran
02/07/2021	Noélie Taurand née Breil
13/07/2021	Philomène Delfour née Vayrac

1 mariage :

26/09/2020	Aurélie Tamarin & Sylvain Roudayre

5 pacs :

03/06/2020	Corinne Fréjafond & Laurent Guichet
10/08/2020	Laurence Cantagrel & Clément Grein
26/11/2020	Jacqueline Gandouly & Vincent Sextus
13/03/2021	Mélanie Fabre & Alexandre Siadous
12/05/2021	Sonia Roudier & Sylvain Souladié

MAIRIE DE ST-LAURENT-LES-TOURS
1151, avenue Jean Lurçat
46400 St-Laurent-les-Tours
05 65 38 03 92
www.saint-laurent-les-tours.fr
mairie@saint-laurent-les-tours.fr

Imprimerie Riol - Saint-Laurent-les-Tours - RCS Cahors B 401 005 475

LES ASSOCIATIONS

Cirque « Les Effilochés »
Contact : Annabelle BONHOMME
www.facebook.com/Cirqueeffiloche/
cirqueeffiloche@yahoo.fr

Association de chasse
Contact : Frédéric BORIE (contact Mairie)

Club de Pétanque
Contact : Michel MEISSONNIER
06 87 56 23 69

Comité des Fêtes St-Laurent-les-Tours
Contact : Béline LATRUBESSE
comitedesfetesstllt@gmail.com

Secours Populaire
Contact : Françoise LAPAUZE
www.facebook.com/secourspopsaintcere/

Le Club des Amis des Tours
Contact : Michel JANICOT
06 01 86 84 35

Comité des Fêtes Crayssac
Contact : Thomas CORBIER
06 49 76 08 76

L'association des Parents d'Elèves (APEL)
Contact : Emilie GAUBERT-PRUNET
apel.sllt@gmail.com

Corps & Âme - Chi Qong et Taï chi
Contact : Marie GOULET
Gouletmarie51@orange.fr